

COMMUNE DE VILLECHENEVE

Compte-rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL

DU 04 décembre 2008

PRESENTS : MM. CRIBIER. CHAZELLES. PIQUET. VARILLON. MME CHIRAT. MM. GRANJARD. SARCEY. MME DUSSUYER. M. CHIRAT. MELLE FAURE. M. BLANC. MME CHAVEROT. MME DE OLIVEIRA. M. BOINON

ABSENT EXCUSE : M. MONDELAIN

Secrétaire de séance : Mr BLANC Daniel

Début de la réunion : 20h30

LE CONSEIL MUNICIPAL

1. Approuve le procès-verbal de la réunion du 16 octobre 2008
2. Ecoute le rapport de Monsieur le Receveur Municipal concernant la clôture du budget lotissement « les grandes terres »
3. Est avisé du lancement de la maîtrise d'œuvre relative à l'opération de réhabilitation des réseaux et de la station d'épuration
4. Approuve les décisions modificatives sur les budgets Principal et Assainissement pour un montant de 55 euros et de 9.05 euros
5. Décide l'acquisition de la parcelle cadastrée sous le numéro 24 de la section AL d'une superficie de 790 mètres carrés à Messieurs MOINON . Autorise Monsieur le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès de Maître CACHARD, notaire à Saint-Laurent-de-Chamousset
6. Renouvelle son soutien au projet d'ensemble du Centre Médical de l'Argentière qui vise à répondre aux besoins de la population au niveau de la santé et de l'emploi
7. Approuve les avenants suivants concernant la réhabilitation du dernier commerce :

- Entreprise SERRAILLE Jean-Paul	+ 436.00 euros	(marché de base 20 684.17 €)
- Atelier FRENAY	+ 1866.40 euros	(marché de base 12 827.80 €)
- SAS DUGELET	+ 765.39 euros	(marché de base 6 683.66 €)
- SMC JOURNET	+ 388.00 euros	(marché de base 8 068.67 €)
8. Décide la mise en location de l'appartement situé au dessus de l'école maternelle à partir du 01^{er} janvier 2009 pour un loyer mensuel de 320 euros charges non comprises
9. Décide la mise en location du garage communal situé en dessous de la maison des jeunes à partir du 01^{er} janvier 2009 pour un loyer mensuel de 30 euros

10. Est informé que la commune de Villechenève a été reconnue commune sinistrée suite aux inondations de début novembre 2008. Des démarches sont en cours pour l'indemnisation des dommages subis
11. Désigne Monsieur VARILLON Georges comme représentant au SIMOLY du comité d'agriculture
12. Visualise à l'écran le site Internet de la commune de Villechenève mise à jour par Sébastien CHIRAT
13. Fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal au jeudi 29 janvier 2009 à 20H30
14. Délibère au sujet de nombreuses questions diverses.

Fait en Mairie le 05 décembre 2008

Le Maire,

J. CRIBIER

Fin de la réunion : 23h